



Course de serveuses et garçons de café

BELFORT
VILLE QUALIFICATIVE
POUR LA FINALE
À LIMOGES

DÉPART
16 H 00
PLACE D'ARMES

SAMEDI
31 août 2019



**PARCOURS 2 KM 200
2 TOURS SOIT 4 KM 400
DÉPART PLACE D'ARMES
PLACE DE L'ARSENAL
ESCALIER DU DIABLE
RUE DU ROSEMONT
ESCALIER DES BOURGEOIS
DEMI TOUR DIRECTION
GRANDE RUE
RUE DU QUAI
RUE DU REPOS
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
RUE BARDY
RUE GEORGES POMPIDOU
RUE DE LA CAVALERIE
RUE MORIMONT
CÔTÉ MARCHÉ FRERY
QUAI VAUBAN
BOULEVARD CARNOT
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
RUE DE LA PORTE DE FRANCE
PLACE D'ARMES
RUE HUBERT METZGER
RUE DE L'ANCIEN THÉÂTRE
RUE DES BOUCHERIES
ARRIVÉE PLACE D'ARMES**

RENSEIGNEMENT:
07 87 11 14 94



RENSEIGNEMENT:
07 87 11 14 94

BULLETIN D'INSCRIPTION



Course de serveuses et garçons de café

Samedi 31 Août 2019 à BELFORT

Clôture des inscriptions le **24 août 2019** Par courrier : (le cachet de La Poste faisant foi) :

Comité des fêtes de BELFORT

4 rue des nouvelles

90000 BELFORT

Par courriel : comitedesfetesdebelfort@gmail.com

*** Toutes les informations demandées doivent être impérativement renseignées**

FRAIS DE DOSSIER 5,00 €

Nom et Prénom du candidat(e) :
Sexe: <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Age (jj/mm/aa) :/...../.....
Mail :
Téléphone :
Nom et adresse de l'établissement représenté pendant la course :
Nom de l'employeur :

L'établissement certifie que les informations ci-dessus sont exactes. Seul l'établissement sélectionnera son candidat, aucune contestation sur son choix ne sera retenue.

Fait à LE.....

Le Candidat (signature)

Signature et cachet de L'Employeur

En signant le bulletin d'inscription à la Course nationale des serveuses et des garçons de café 2019 vous vous engagez à ce que vos noms, prénoms, établissement employeur, et image soient diffusés par le comité des fêtes de BELFORT, sur le site internet de la course, ainsi que sur les supports nécessaires à la promotion de l'évènement. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, ces données seront uniquement conservées pour la bonne gestion de la course. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, par courriel : comitedesfetesdebelfort@gmail.com

RÈGLEMENT

Article 1 Organisation

Le comité des fêtes de la ville de Belfort, située 4 rue des Nouvelles 90000 Belfort, organise une course départementale de serveuses et garçons de café qui se déroulera le 31 août 2019.

Article 2 Participation

Cette course est ouverte à toute personne physique exerçant le métier de serveuse ou de garçon de café ou travaillant au sein d'un établissement de café, d'hôtellerie ou de restauration, à la date d'inscription. Pour participer à cette course, il suffit de remplir le bulletin d'inscription.

Ce bulletin devra être retourné au plus tard le 24 août 2019 au comité des fêtes de Belfort 4 rue des Nouvelles 90000 Belfort.

Tout bulletin d'inscription incomplet, illisible, raturé sera considéré comme nul. Plusieurs bulletins de participation seront admis par établissement.

Les participants s'interdisent de mettre en œuvre ou de chercher tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes de cet événement et de ce présent règlement.

Le comité des fêtes de Belfort se réserve le droit de procéder à toutes vérifications, d'exiger tout justificatif,

et d'écarter toute personne ne respectant pas totalement le présent règlement.

Le bulletin d'inscription sera rempli par l'employeur du candidat et par le candidat lui-même. Les bulletins d'inscription comporteront impérativement :

le cachet de l'établissement qui présentera son candidat la signature du candidat la signature de l'employeur.

Le candidat doit être titulaire d'un contrat de travail avec l'établissement qui le présente ou en être l'un des dirigeants.

En signant le bulletin d'inscription à la Course des serveuses

et des garçons de café de Belfort 2019, les concurrents s'engagent à ce que leurs noms, prénoms, établissement employeur, et image soient diffusés par le comité des fêtes de Belfort,

sur le site internet de la course, ainsi que sur les supports nécessaires à la promotion de l'évènement.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée,

ces données seront uniquement conservées pour la bonne gestion de la course.

Ils disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes,

par courriel : comitedesfetesdebelfort@gmail.com

Le port de basket entraînera 7 mn de pénalité.

Article 3 Modalités course

Le concurrent ou concurrente reconnaît avoir pris connaissance du règlement, être assuré en responsabilité civile à titre individuelle, être apte médicalement à la pratique de la course sportive.



Article 6 Litiges et Responsabilité

Le fait de participer à cette course implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et la renonciation à toute action de recours. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. Toute interprétation litigieuse du présent règlement ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés par le comité des fêtes de BELFORT. Le comité des fêtes de Belfort se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient, d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 7 Parcours

Il s'agit d'une course de rapidité.

Le départ se fera de la place d'Armes à 16 h 00 (inscriptions de 14h30 à 15h45), et les participants devront réaliser un circuit de 4470 mètres soit deux tours suivant le parcours : place d'Armes, place de l'Arsenal, escalier du diable, rue du Rosemont, place des Bourgeois, escalier montée Milo Géhan, retour Grands rue, rue du Quai, rue du Repos, place de la République, rue Bardy, rue Georges Pompidou, rue de la Cavalerie, rue Morimont, trottoir marché Frery, Quai Vauban, Boulevard Carnot, Place de la République, rue de la porte de France, Place d'Armes, rue Hubert Metzger, rue des Boucheries, arrivée Place d'Armes mairie

Article 4 Dotations

La gagnante « serveuse » et le gagnant « garçon de café » de la course recevront chacun des lots offerts par les partenaires dont la valeur n'est pas encore connue. Chaque participant (hors gagnants) se verra remettre des lots offerts par les partenaires, Il n'y aura pas d'échanges de lots, pas de remboursement, pas de contre-valeur.

Les six premières filles et les six premiers garçons seront qualifiés pour la finale à Limoges qui se déroulera samedi 28 septembre 2019

Article 5 Communication du règlement

Le présent règlement est adressé à tous les concurrents inscrits à une des courses. Ce règlement est également consultable sur le site internet : www.cdfbelfort.com Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur dans le respect des conditions énoncées.

Les six premières filles et les six premiers garçons seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera samedi 22 septembre 2018 à LIMOGES.

